



# BUA en France

## Histoire et perspectives

### C.R.C.A.



Premier plan national  
pour préserver  
l'efficacité des antibiotiques  
2001-2005  
(plan Kouchner)

Direction de l'hospitalisation  
et de l'organisation des soins  
Bureau E 2  
Direction générale de la santé  
Bureau SD 5 A

**Circulaire DHOS/E 2 - DGS/SD5A n° 2002-272 du 2 mai 2002 relative au bon usage des antibiotiques dans les établissements de santé et à la mise en place à titre expérimental de centres de conseil en antibiothérapie pour les médecins libéraux**

# Cinq propositions

## 1) Une structure opérationnelle en 3 niveaux

- Commission des anti-infectieux (CAI)
- Équipe opérationnelle en infectiologie (EOI)
- Référent ...
- Correspondant en antibiothérapie dans chaque service

L'objet de la présente circulaire est de donner des orientations pour un meilleur usage des antibiotiques dans les établissements de santé, en incitant à la création d'une commission des antibiotiques et à la désignation d'un médecin référent en antibiothérapie. Elle propose également de mettre en place à titre expérimental, à partir de certains établissements de santé, des centres de conseil en antibiothérapie pour les médecins libéraux.

**INSTRUCTION n° DGOS/PF2/2012/286 du 16 juillet 2012**

complétant la circulaire n° DGOS/PF2/134 du 27 mars 2012

et modifiant son annexe 4

« Bilan des activités de lutte contre les infections nosocomiales dans les ES\* pour l'année 2011 »

## Indicateur ICATB-2 du « Tableau de bord des infections nosocomiales » du ministère de la santé

**0,3 ETP  
/ 400 lits  
MCO**

<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	ATB M3	Il existe un référent en antibiothérapie au sein de l'établissement ou partagé entre plusieurs établissements désignés par les représentants légaux ou des établissements	30	10	5
		ATB M4a	Le référent a une compétence adaptée à ses missions			2
		ATB M4b	Ses compétences sont actualisées régulièrement			2
		ATB M5	Nombre d'ETP spécifiquement affectés au référent antibiotique intervenant dans l'établissement			1
	<b>Formation</b>	ATB M6	Une formation des nouveaux prescripteurs, permanents ou temporaires est prévue par l'établissement pour le bon usage des antibiotiques	10	10	

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

**Décret n° 2013-841 du 20 septembre 2013 modifiant les dispositions relatives à la commission médicale d'établissement et aux transformations des établissements publics de santé et à la politique du médicament dans les établissements de santé**

#### CHAPITRE III

#### **Actions de bon usage des antibiotiques**

« III. – En vue d'assurer la mise en œuvre du programme mentionné au 1° du I et des préconisations mentionnées au 4° du I, le représentant légal de l'établissement de santé désigne, en concertation avec le président de la commission médicale d'établissement dans les établissements de santé publics ou la conférence médicale d'établissement dans les établissements de santé privés, un référent en antibiothérapie. Ce référent assiste la commission médicale d'établissement ou la conférence médicale d'établissement dans la proposition des actions de bon usage des antibiotiques et l'élaboration des indicateurs de suivi de mise en œuvre de ces mesures ; il organise le conseil thérapeutique et diagnostique dans l'établissement. Une même personne peut assurer cette fonction au sein de plusieurs établissements de santé dans le cadre d'une action de coopération. »

**GROUPE  
BON USAGE  
DES ANTIBIOTIQUES  
DE LA SPILF**





# 11<sup>e</sup> Journée des Référents en Antibiothérapie



Programme du 6 février 2016

LILLE Grand Palais

mardi 7 juin 2016

9h00 - 9h30

## Les actes du référent

Bilan d'activité standardisée

Jean-Paul STAHL

Point sur la charte de bon usage des antibiotiques

Rémy GAUZIT

Propositions de la TASK FORCE :  
où en sommes-nous un an plus tard ?

Cécile PULCINI

9h30 - 11h00

## Session plénière

9h30 - 10h00

Antibiothérapie des infections staphylococciques

Pierre TATTEVIN

10h00 - 10h30

Limites du conseil téléphonique en antibiothérapie

Patricia PAVESE

10h30 - 11h00

Quelles solutions thérapeutiques aujourd'hui  
et demain pour le traitement des infections  
à BGN toto résistants ?

Rémy GAUZIT

11h00 - 11h20

pause

11h20 - 13h00

## 3 ateliers en simultané

Atelier 1

Infections sur matériel : faut-il systématiquement  
retirer le dispositif en place ?

Eric BONNET et Yves WELKER

Atelier 2

Prise en charge des infections  
chez le patient dialysé

Betoul SCHVARTZ et Menno VANDERSTRAATEN

Atelier 3

Infections fongiques :  
quelle prise en charge en 2016 ?

Serge ALFANDARI et Blandine RAMMAERT

## 11<sup>e</sup> Journée des Référents en Antibiothérapie

13h00 - 14h00 cocktail déjeunatoire

## 14h00 - 15h30 3 ateliers en simultané

Atelier 4

Prise en charge des salpingites  
et abcès tubo-ovariens

Karine FAURE et Christophe STRADY

Atelier 5

Infections du SNC

Jean-Paul STAHL et Bernard CASTAN

Atelier 6

Alternative aux carbapénèmes

Rémy GAUZIT et Philippe LESPRIIT

15h30 - 17h00

## Session plénière

Cas cliniques : conseil en antibiothérapie,  
la vie quotidienne du référent

Panel des intervenants à la journée

Cas cliniques proposés et présentés par les participants

Inscription à la journée uniquement en ligne sur

[www.infectiologie.com](http://www.infectiologie.com)



**SPILF séminaire de formation initiale et continue**

**Antibiomicrobial Stewardship : Comment implémenter un programme de bon usage des anti-infectieux dans votre territoire de santé**



**SPILF**SOCIÉTÉ DE PATHOLOGIE INFECTIEUSE  
DE LANGUE FRANÇAISE**CMIT**COLLÈGE DES UNIVERSITAIRES  
DE MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES**SNMInf**SYNDICAT NATIONAL  
DES MÉDECINS INFECTIOLOGUES**FFI**FÉDÉRATION FRANÇAISE  
D'INFECTIOLOGIE[Vaccination et Prévention](#) >[COREB](#) >[Recherche](#) >[Infectio-gériatrie](#) >**Groupe bon usage des ATB****Coordination:**B Castan, Ajaccio  
P Lesprit, Suresnes  
C Pulcini, Nancy

## Bon usage ATB

Le groupe bon usage des anti-infectieux est un des groupes de travail de la SPILF.

Ce groupe a pour vocation, en collaboration étroite avec le conseil d'administration de la SPILF, d'améliorer la visibilité de la SPILF sur cette thématique, d'établir une interface avec les partenaires impliqués dans la lutte contre l'antibiorésistance, et de promouvoir et soutenir les projets contribuant à améliorer la qualité des antibiothérapies.

Il est complémentaire du groupe Recommandations de la SPILF.

Ce groupe de travail a plusieurs objectifs dont l'un est de mettre à disposition des référents en infectiologie une « boîte à outils/toolbox » permettant un accès libre à un ensemble d'outils utiles à la pratique des professionnels impliqués dans la lutte contre l'antibiorésistance.

Cette « toolbox » est destinée à être alimentée et partagée entre ces différents acteurs.

Toute personne souhaitant partager un outil sur le site s'engage à respecter [la charte en cliquant sur ce lien](#)

La section comporte 5 parties:

- Séminaire 'Antimicrobial stewardship'
- Formation/information
- Indicateurs pratiques (pour référents)
- Guides de prescription
- Autres ressources utiles



Direction de l'hospitalisation  
et de l'organisation des soins  
Bureau E 2  
Direction générale de la santé  
Bureau SD 5 A

**Circulaire DHOS/E 2 - DGS/SD5A n° 2002-272 du 2 mai 2002 relative au bon usage des antibiotiques dans les établissements de santé et à la mise en place à titre expérimental de centres de conseil en antibiothérapie pour les médecins libéraux**

L'objet de la présente circulaire est de donner des orientations pour un meilleur usage des antibiotiques dans les établissements de santé, en incitant à la création d'une commission des antibiotiques et à la désignation d'un médecin référent en antibiothérapie. Elle propose également de mettre en place à titre expérimental, à partir de certains établissements de santé, des centres de conseil en antibiothérapie pour les médecins libéraux.

## II. - DÉVELOPPER LES ÉCHANGES AVEC LES MÉDECINS LIBÉRAUX

Pour faciliter aux médecins libéraux l'accès à un conseil sur le bon usage des antibiotiques, des centres de conseil sont créés à titre expérimental à partir de quelques établissements de santé.

Ces centres pourront avoir des configurations variables selon la situation des établissements de santé et le réseau préexistant de correspondants libéraux et hospitaliers.

L'objectif est de faciliter :

- l'accès au conseil téléphonique ;
- l'élaboration de référentiels locaux et régionaux en liaison avec les unions régionales des médecins libéraux ;
- la formation de médecins libéraux susceptibles d'intervenir auprès de leurs confrères ;
- la diffusion d'informations, épidémiologiques locales (résistances bactériennes) et de conseils pour la prophylaxie dans le cadre de certaines maladies infectieuses (méningite listériose, légionellose...).

Les médecins référents des commissions des antibiotiques pourront être impliqués dans ces échanges ville-hôpital

L'affectation de vacations permettant à des médecins compétents dans ce domaine de participer à ces échanges pourra, par ailleurs, être soutenue financièrement par des crédits attribués par l'agence régionale d'hospitalisation.

Un bilan permettant de juger de l'intérêt et d'étendre ces centres à d'autres établissements sera réalisé à la fin du premier semestre 2003.

## Mise en place : 2003

Au lendemain de la conférence de consensus du 6/3/2002  
« Comment améliorer la qualité de l'antibiothérapie dans les  
établissements de soins » ;  
Préserver l'intérêt collectif sans nuire à l'intérêt individuel

## Objectif général du Réseau Antibiolor

Apporter aux prescripteurs et aux établissements de soins  
une aide pour organiser  
le meilleur usage des antibiotiques en Lorraine

# Commissions / Axes de travail



Biologie  
Bon usage des prélèvements

Clinique  
Référentiel, numéro vert



Information / Formation

Promotion Réseau,  
formation continue



Informatique  
Site Internet antibiolor.org



Evaluation

Pharmacie  
Suivi des consommations



# ANTIBIO' dentaire

RÉFÉRENTIEL LORRAIN  
D'ANTIBIOLOGIE  
EN ODONTOLOGIE

ÉDITION  
2017



# TRAVAUX DE RECHERCHE SOUTENUS PAR ANTIBIOLOR







Disponible en ligne sur

**ScienceDirect**  
[www.sciencedirect.com](http://www.sciencedirect.com)

Elsevier Masson France

**EM|consulte**  
[www.em-consulte.com](http://www.em-consulte.com)

---

---

Médecine et  
maladies infectieuses

---

---

Médecine et maladies infectieuses 45 (2015) 111–123

General review

## Inventory of antibiotic stewardship programs in general practice in France and abroad

*Inventaire des programmes de bon usage des antibiotiques en médecine générale en France et à l'étranger*

S. Wang<sup>a,\*,1</sup>, C. Pulcini<sup>a,b,c,2</sup>, C. Rabaud<sup>a,b,3</sup>, J.-M. Boivin<sup>d,e,3</sup>, J. Birgé<sup>a,3</sup>

Original article

## Acceptability of antibiotic stewardship measures in primary care

*Acceptabilité des mesures pour un bon usage des antibiotiques en ville*

M. Giry<sup>a,b,\*</sup>, C. Pulcini<sup>a,c,d</sup>, C. Rabaud<sup>a,c</sup>, J.M. Boivin<sup>a,b,e</sup>, V. Mauffrey<sup>a,b,d</sup>, J. Birgé<sup>a</sup>

Original article

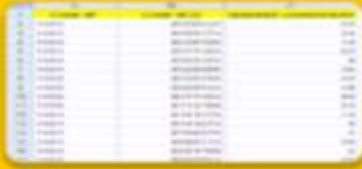
## Antifungal agents use in a French administrative region<sup>☆</sup>

*Le bon usage des antifongiques à l'échelle d'une région française*

M. Abdel Fattah<sup>a</sup>, B. Demoré<sup>b,c,d</sup>, A. Girardeau<sup>b</sup>, S. Heit<sup>b</sup>, T. May<sup>a,c</sup>, C. Rabaud<sup>a,c</sup>, S. Henard<sup>a,\*,c</sup>



Une seule base de données en ligne des consommations des antibiotiques et des résistances bactériennes des établissements de santé.



Une collecte des données facilitée grâce à des systèmes d'importation évitant les saisies manuelles.



Une visualisation de ses données : établissement, unités médicales, services, des pôles, disciplines et types d'activités.



Des comparaisons avec les autres établissements de même type ou de même dimension, ou au sein de même activité.



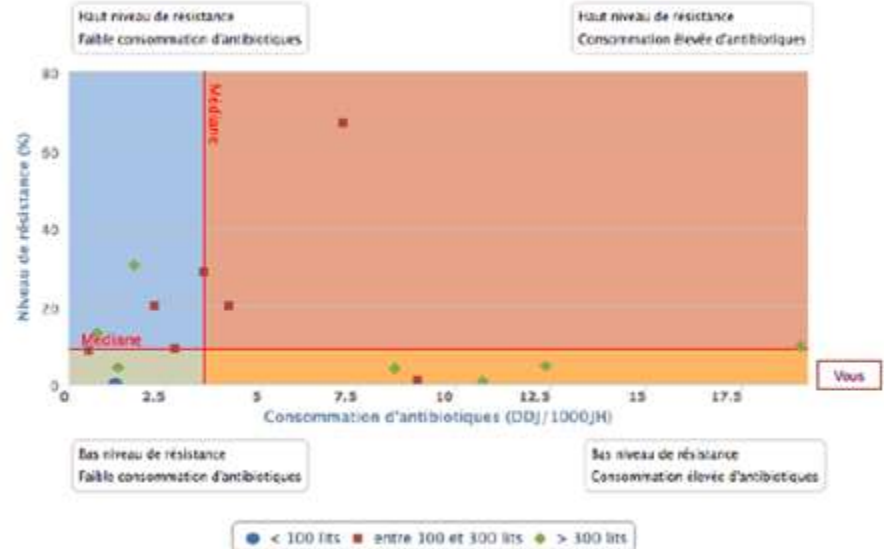
Une alimentation des bases nationales (ex : ATB RAISIN) sans nouvelle saisie.



# Consommations et résistances

→ Analyse croisée  
Consommation  
et résistance

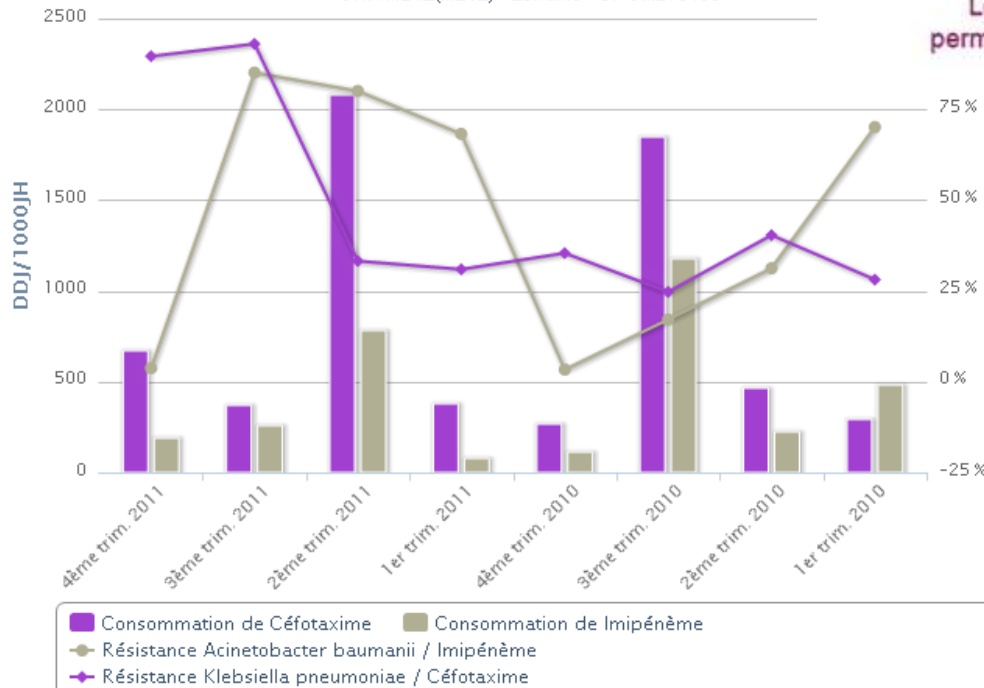
Couple Escherichia coli / Céfolaxime



Les médianes de consommations (DDJ/ 1000JH) et de résistances (%) permettent de repérer 4 zones du diagramme correspondant aux 4 situations.

Graphique de résistance bactériennes

Evolution de la résistance par couple bactérie/molécule antibiotique  
CHR METZ(METZ) - Lorraine - UF UM215498



→ Rapports

# Formations webinar

Mise en place d'un calendrier de formation avec inscription en ligne sur le site club consores

Nombre de participants max : 10

2 niveaux de formation de formation :

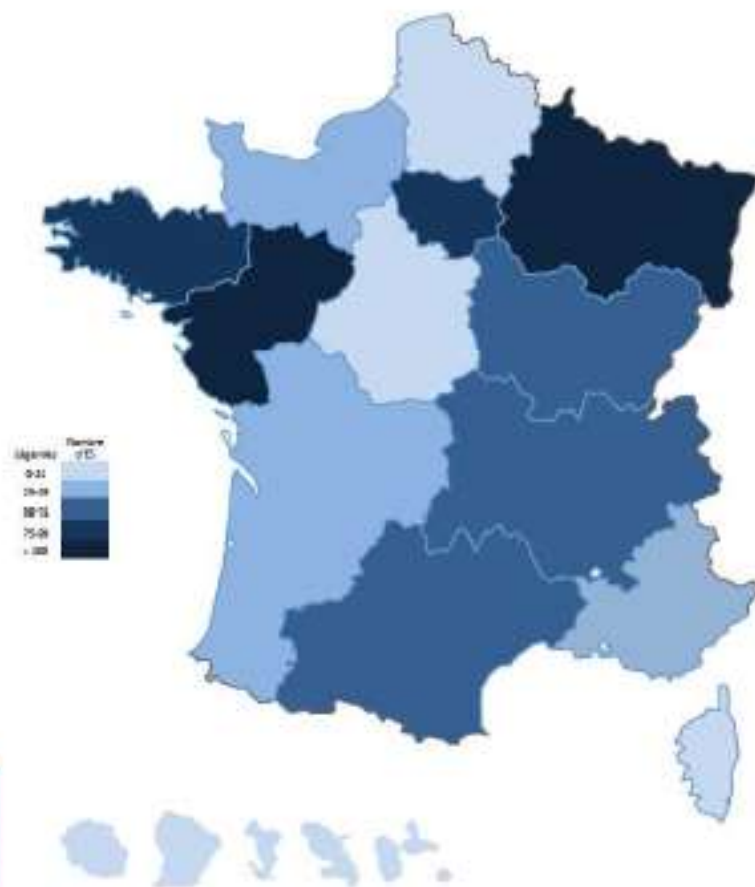
Niveau débutant : initiation à ConsoRes

Niveau expert: utilisation des requêtes, partage d'expérience



- Déjà bien implanté en Lorraine sous l'impulsion de l'ARS, en cours de déploiement en France

Actuellement : 1315 ES inscrits



ES saisies = 685

Formation webinar depuis mi-novembre 2016 = 44 ES formés via webinar

# Projet SOLAR



CARTOGRAPHIE

**ANTIBIOCLIC**   
Antibiothérapie rationnelle en soins primaires



GRAPHIQUES

**Evaluation** : Une évaluation de l'impact de cet outil sera réalisée en Lorraine dans le cadre d'un protocole de recherche (PREPS : étude SICAR-Amb) dont le promoteur est le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nancy. Il portera sur 37 cantons de Meurthe-et-Moselle et de Moselle



# Antibiocllic

- Outil en ligne d'aide à la décision en antibiothérapie, proposant des stratégies thérapeutiques rationnelles pour toutes les infections bactériennes en soins primaires

**pour une antibiothérapie raisonnée et raisonnable**

- Principes

- Gratuit, pas d'inscription préalable nécessaire
- Mis à jour au gré des recommandations nationales
- Indépendant de l'industrie pharmaceutique
- Soutenu par l'Université Paris Diderot et la SPILF

# Propias 2015

## Programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins

### Trois axes

- Axe 1** : Développer la prévention des IAS tout au long du parcours de santé, en impliquant les patients et les résidents
- Axe 2** : Renforcer la prévention et la maîtrise de l'antibiorésistance dans l'ensemble des secteurs de l'offre de soins
- Axe 3** : Réduire les risques infectieux associés aux actes invasifs tout au long du parcours de santé



## INSTRUCTION N° DGS/RI1/DGOS/PF2/DGCS/2015/212

du 19 juin 2015 relative à la mise en œuvre de la  
lutte contre l'antibiorésistance sous la  
responsabilité des Agences régionales de santé

Comité de coordination Raisin

Saint-Maurice, 01 octobre 2015



# Chargé de mission ARS sur l'antibiorésistance

- **structurer et de coordonner le réseau des référents en antibiothérapie**

  - ES transmettent coordonnées référent en antibiothérapie  
→ Annuaire

- **identifier les actions menées sur les territoires de santé**

  - faciliter leur partage régional, interrégional, national

- **promouvoir les actions visant à réduire les disparités territoriales**

- **coordonner les actions des SRVA**

- **participer à l'information et à l'implication du patient à toutes ses étapes de prise en charge sur l'usage raisonné des antibiotiques**

- Maîtrise de l'antibiorésistance : lancement d'un programme interministériel le 17 novembre 2016



## Antibiorésistance :

un risque maîtrisable pour la santé humaine, animale, et pour l'environnement



<http://social-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/maitrise-de-l-antibioresistance-lancement-d-un-programme-interministeriel>



# Programme interministériel en 13 mesures

## 13 mesures pour maîtriser l'antibiorésistance

### Sensibilisation et communication auprès du grand public et des professionnels de santé

**Mesure 1** • Lancer le premier programme national intersectoriel de sensibilisation à la prévention de l'antibiorésistance

**Mesure 2** • Améliorer l'accès à l'information et l'engagement citoyen en faveur de la maîtrise de l'antibiorésistance

### Formation des professionnels de santé et bon usage des antibiotiques

**Mesure 3** • Apporter une aide à la juste prescription des médicaments par les professionnels de santé humaine et animale

**Mesure 4** • Inciter les professionnels de santé à la juste prescription en renforçant son encadrement

**Mesure 5** • Encourager un bon usage des antibiotiques

**Mesure 6** • Améliorer l'adoption par les professionnels et le public des mesures de prévention efficaces en santé humaine et animale

### Recherche et innovation en matière de maîtrise de l'antibiorésistance

**Mesure 7** • Structurer et coordonner les efforts de recherche, de développement et d'innovation sur l'antibiorésistance et ses conséquences

**Mesure 8** • Faire converger le soutien à la recherche et l'innovation en renforçant le partenariat public-privé

**Mesure 9** • Valoriser et préserver les produits contribuant à la maîtrise de l'antibiorésistance

### Mesurer et surveiller l'antibiorésistance

**Mesure 10** • Améliorer la lisibilité de la politique nationale de surveillance de l'antibiorésistance et des consommations antibiotiques et de ses résultats

**Mesure 11** • Développer de nouveaux indicateurs et outils de surveillance par une meilleure exploitation des bases de données

### Gouvernance et politique intersectorielles de maîtrise de l'antibiorésistance

**Mesure 12** • Renforcer la coordination interministérielle de la maîtrise de l'antibiorésistance

**Mesure 13** • Coordonner les actions nationales avec les programmes européens et internationaux afin de conforter le rôle moteur de la France dans la maîtrise de l'antibiorésistance





# Centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins CPIAS

Décrets, arrêtés, circulaire

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Décret n° 2017-129 du 3 février 2017  
relatif à la prévention des infections associées aux soins

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 7 mars 2017 relatif aux déclarations des infections associées aux soins et fixant  
le cahier des charges des centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins

# Arrêté du 7 mars 2017 : cahier des charges des missions régionales

- **Missions d'expertise et appui**

(...)

- **Mission d'Animation territoriale, accompagnement, formation**

(...)

- **Contribution à l'animation** du réseau des référents chargés du conseil et de l'appui aux prescripteurs d'antibiotiques en lien avec l'ARS ;

(...)

- **Mission de surveillance, investigation et appui à la gestion de la réponse**

(...)



**INSTRUCTION DGS/VSS1/PP1/PP4/EA1/SG/DGOS/PF2/78 du 3 mars 2017 relative à l'organisation régionale des vigilances et de l'appui sanitaires**

Date d'application : immédiate

NOR : AFSP1707106J

Classement thématique :

**Validée par le CNP, le 3 mars 2017 - Visa CNP 2017-28**

**Publiée au BO : Oui**



D'une part, les CPIAS vous appuieront pour animer le réseau des référents chargés du conseil et de l'appui aux prescripteurs d'antibiotiques.

D'autre part, les équipes et outils de surveillance des deux « centres de conseil en antibiothérapie » des régions Grand-Est et Pays-de-Loire, Antibiolor (outil Consores) et Medqual (outil Medqual), ont vocation à être intégrés aux projets de CPIAS que ces deux régions seront amenées à choisir lors de la phase de désignation des CPIAS, et à répondre ultérieurement aux appels à projets de l'ANSP pour la surveillance de la résistance aux antibiotiques et des consommations antibiotiques.

Dans ce cadre, vous utiliserez les outils choisis pour ces missions nationales de surveillance de la résistance aux antibiotiques et des consommations antibiotiques afin d'accélérer la disponibilité des données de suivi régional et de faciliter la consolidation de données au niveau national. Concernant la surveillance de la résistance aux antibiotiques en ville, vous développerez dans vos régions un réseau de laboratoires d'analyse de biologie médicale en cohérence avec la mission nationale désignée.

Les modalités actuelles du financement de ces deux outils sont maintenues en 2017 pour assurer le déploiement de leurs missions de surveillance pendant l'année de transition des CCLIN-ARLIN vers les CPIAS. En 2018, leur financement sera assuré via les appels à projet pour missions nationales conduits par l'ANSP.

# La lutte contre l'antibiorésistance

## *Favoriser la convergence*



Ville/hôpital/EHPAD, tous les prescripteurs,  
médecine humaine et monde vétérinaire

**BUA**



**Vaccination**



**Hygiène  
Environnement**

**CCA  
et autres initiatives**

**CCLins RAISIN  
ARLINS**

**SRVA  
RREVA**

